



Editorial

Voilà déjà le 6^{ème} mois que paraît cette Lettre à l'Elu. Cette lettre est une synthèse des notes prises par la secrétaire lors des réunions téléphoniques du mois de février et a été relue par le bureau. Comme vous pouvez le constater, la mise en page s'est stabilisée et le contenu finit par se structurer dans quelques chapitres récurrents : rapides résumés des principales décisions prises soit par vote électronique, soit en séance, informations diverses et liste des événements à venir. Mais cette structuration ne doit pas aboutir à une routine. Je fais donc appel à tous les lecteurs pour imaginer d'autres paragraphes et d'autres annonces. Cette Lettre à l'Elu est la vôtre. Vous pouvez proposer du contenu.

Bernard Lips
bernard.lips@free.fr

Votes récents du CA

Ci-dessous, plusieurs résultats de vote du CA effectuée par voie électronique après discussions par mails.

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration des 2 et 3 décembre 2017

OUI : 100 % (15 votes exprimés sur 16 votants)

Convention cadre FFS-Ministère de la culture

Le vote portait sur l'approbation d'une convention cadre entre la FFS et le Ministère de la Culture

OUI : 100 % ; 15 votes exprimés sur 16 votants

Statut d'Expédition Nationale pour l'expédition Ultima Patagonia 2019

La question portait sur l'attribution du statut d'Expédition Nationale à l'expédition Ultima Patagonia 2019 de l'association Centre Terre.

OUI : 14 (93,33 %) ; ABSTENTION : 1 (6,67 %) ; 15 votes exprimés sur 15 votants

Modification de la date limite de dépôt de candidature au statut d'Expédition Nationale

La proposition consiste à rallonger le délai de dépôt d'une candidature au statut d'expédition nationale. Il est proposé que la date limite du dépôt de candidature soit fixée au 30 juin de l'année précédant l'expédition (N-1). Auparavant ce délai était fixé à l'année N-2 pour une expédition de l'année N.

OUI : 12 (100 %) ; 12 votes exprimés sur 15 votants

Appel de fond pour l'achat de la carrière des Maquisards

Le CA vote pour le principe du lancement d'un appel de fonds pour l'achat de la carrière des Maquisards

OUI : 100 % ; 12 votes exprimés sur 15 votants

Lancement d'une instruction disciplinaire concernant l'affaire SVJ/CDS

Les membres du CA, après réception des documents concernant cette affaire, décident du lancement d'une instruction disciplinaire.

ABSTENTION : 1 (7,69 %) ; NON : 2 (15,38 %) ; OUI : 10 (76,92 %) ; 13 votes exprimés sur 15 votants

Vote des Actions Internationales et des budgets correspondants

La CREI a fait la liste des actions internationales prévues en 2018 par les diverses commissions de la fédération. Une discussion par mail a été lancée au niveau du CA, aussi bien pour analyser la pertinence des actions que pour définir le budget alloué à chaque action.

Le vote a été fait par approbation, action par action, en même temps du principe et du budget.

Commission scientifique "24th International Conference on Subterranean Biology " (Portugal) : 500 €

Commission scientifique Congrès international de karstologie (Slovénie) : 550 €

* EFS Stage de formation-perf à l'étranger (Algérie) : 500 €

* EFS Divers Stages perfs ou initiateurs (accueils d'étrangers en France) : 1575 €





Fédération Française
de Spéléologie

La Lettre à l'Elu

n°6 - mars 2018

- * EFS Stage perf (liban) : 700 €
 - * EFS Stage type formation-perf (Maroc) : 700 €
 - * EFS Stage du type initiateur EFS (serbie) : 700 €
 - * LISPEL Stage perf (Roumanie) : 900 €
 - * SSF Stage secours : spécialités (ASV, gestion, transmission) (Brésil) : 1000 €
 - * LISPEL Colloque scientifique (Belgique) : 500 €
 - * Commission scientifique : stage scientifique (Maroc) : 700 €
- Toutes les actions sont validées.

Informations diverses

Election d'un membre du CA : appel aux président(e)s de région ou de CDS

Un poste d'administratrice est vacant au CA et un appel à candidature a été publié. En tant que président(e) de région ou de CDS vous bénéficiez de la proximité de terrain avec les fédérées. Aussi nous vous sollicitons pour donner envie à des fédérées, dont vous connaissez l'implication fédérale, de participer à la vie fédérale au niveau national et leur proposer de présenter leurs candidatures au conseil d'administration de la FFS. Nous comptons sur vous ! Plus d'informations auprès du secrétariat ou du secrétariat général

Inondation du sous-sol des locaux fédéraux

Le sous-sol de notre siège fédéral, rue Delandine à Lyon, a été inondé lors de la crue de Rhône au mois de janvier. Des spéléos du Rhône sont intervenus pour mettre à l'abri les documents et le matériel. Heureusement très peu de pertes sont à enregistrer. Le sinistre a été déclaré à l'assurance qui devrait financer un nettoyage du sous-sol.

Une telle inondation pouvant être récurrent, il est demandé aux divers utilisateurs de l'espace de ne rien stocker par-terre ni sur la première étagère. Il faudra également évacuer au fur et à mesure les déchets et tout ce qui n'a pas sa place en tant que matériel ou documents de la fédération ou du CDS local.

Sport et développement durable

La FFS participe, avec le Ministère des sports, au club des fédérations "Sports et développement durable", par l'intermédiaire de la Commission environnement de la fédération. Un point sur les différents projets à venir sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration de la fédération, portant notamment sur la signature de la charte des 15 engagements éco-responsables des événements sportifs (<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/ressources/article/la-charte-des-15-engagements-eco>).

Formation sport santé

Un groupe de travail Comed/EFS/EFC/EFPS est en cours de construction afin de saisir l'opportunité de l'opération "santé vous sport" du CNOSF.

L'intérêt pour la fédération est l'attention particulière du ministère pour ces opérations, le soutien financier qu'il peut y apporter et le label CNOSF qu'il peut apposer. Il est également intéressant de faire le lien avec "le sport à des fins de santé" (prescription par le médecin d'activités sportives dans le cadre de maladies chroniques ou de prévention secondaire ou tertiaire) afin de faire connaître notre activité.

Demande d'agrément national "Association de protection de l'environnement"

La demande d'agrément national "Association de protection de l'environnement" a été transmise aux services de la Préfecture du Rhône. La FFS est en attente du retour des services de l'Etat.

Commission scientifique : démission du président

Ruben Centelles a démissionné pour des raisons de disponibilités de la présidence de la commission scientifique.

Josiane Lips, présidente-adjoint, devient donc la nouvelle présidente. Une proposition d'adjoint (masculin) devra être faite et soumise au prochain conseil d'administration.





Fédération Française
de Spéléologie

La Lettre à l'Elu

n°6 - mars 2018

Convention d'accès aux sites naturels de pratique (message DTN + délégation juridique)

Un projet de texte visant l'évolution réglementaire de la responsabilité des propriétaires de sites naturels a été validé par le Sénat le 31 janvier dernier. Il est en cours d'examen à l'Assemblée nationale. Ce texte vise à rééquilibrer les responsabilités en faveur des gestionnaires et des propriétaires de sites naturels, afin d'offrir des conditions saines de pratiques de loisirs et de sports de nature sur leurs territoires.

En effet, à ce jour le régime de responsabilité pour les propriétaires et gestionnaires de sites naturels ouverts au public est celui de la responsabilité sans faute (cf. art. 1242 du Code civil). Le propriétaire ou le gestionnaire du site est responsable non seulement du dommage causé par son propre fait, mais également de celui causé par le fait de personnes dont il doit répondre, ou encore des choses qu'il a sous sa garde (une chute de pierres blessant un sportif, par exemple).

Le projet de texte lèverait la responsabilité sans faute pour les gestionnaires et les propriétaires de sites naturels dans le champs des loisirs et sports de nature.

Nous attirons cependant votre attention sur le fait que ce projet de texte, même s'il fait l'objet de nombreuses communications sur les médias spécialisés dans les sports de nature, n'est pas encore définitivement adopté.

Nous vous tiendrons informés des avancées de ce dossier que nous soutenons et suivons avec attention.

Evènements à venir

- * 1^{er} mars : réunion des fédérations sportives avec Mme Laura Flessel, Ministre des sports, Paris
- * 5 mars : réunion de préfiguration IFREEMIS, Orgnac l'Aven
- * 17 et 18 mars : conseil d'administration FFS, Lyon
- * 30 mars : Réunion de coordination sur la filière des diplômés professionnels spéléologie avec le ministère des sports.
- * 30 mars au 2 avril : week-end Jeunes. Du vendredi 30 mars au soir au lundi 2 avril midi, un rassemblement Jeunes est organisé par la Commission Jeunes de la Fédération, avec l'appui de la Direction technique nationale. Ce week-end se déroulera sur le massif de la Coume Ouarnède en Haute-Garonne. Ce week-end est ouvert à tout fédéré de plus de 17 ans et autonome sur cordes. Le prix du week-end est fixé à 90 € (avec hébergement en pension complète et encadrement par des brevetés fédéraux). Pour les moins de 26 ans, la FFS et son Pôle Développement vous propose un tarif réduit à 45 euros. Les inscriptions se feront par courrier électronique, via un formulaire de préinscription à demander à Laura, par mail: laura.durand075@orange.fr . Venez nombreux !

Pour information : Campagne promotionnelle « Summer 2018 » lancé par Coca-Cola

La Fédération a été contactée par une agence marketing pour le compte de la marque Coca-Cola, qui lance une campagne promotionnelle en 2018 : « Summer 2018 »

“Le thème de ce projet : « Vivez des expériences inoubliables ! » évoque une dynamique de partage, de plaisir et du fun. Elle s'adresse aux consommateurs Coca-Cola qui représentent une cible étendue.

Il s'agit d'un partenariat permettant :

- De faire découvrir la spéléologie grâce à une visibilité média
 - De communiquer sur un partenariat avec une marque mondialement connue
 - A terme, d'appartenir à un club de fidélité faisant bénéficier d'avantages en tant que partenaire
- L'ensemble des éléments de communication, des frais de création et de production sont à la charge du Groupe Coca-Cola. Chaque partenaire aura par ailleurs la possibilité d'indiquer sur sa page ses disponibilités, horaires d'ouverture/ réservation si celle-ci est obligatoire.

En contrepartie, nous est demandé d'accepter un effort de gratuité sur présentation du voucher Coca-Cola Summer (1 gratuité par passage/ famille).

L'opération sera présente en magasin du 01/06/2018 au 31/08/2018, et relayée sur un site dédié qui présentera également les partenaires pendant toute la durée de l'offre.

Pour participer à cette opération, remplir et envoyer la prise d'accord ci-après :

<http://com.pmc-net.net:8080/webApp/opeCoca2018>

Le contact si vous êtes intéressés : Antoine Tessi customer marketing ; 29 rue des Tilleuls – 78960, Voisins-le-Bretonneux ; Tél. +01.30.13.92.41 ; antoine@tessi.fr ; www.tessicustomermarketing.fr

La fédération ne proposera aucun soutien financier dans cette opération, mais vous laisse toute possibilité de participation.

Fédération Française de Spéléologie
Siège : 28 rue Delandine,
69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63
Fax : 04 78 42 15 98
E-mail : secretariat@ffspeleo.fr

www.ffspeleo.fr

